

Synthèse

Objet : Insertion professionnelle des docteurs pour mieux connaître leurs conditions d'insertion et leur devenir professionnel, appréhender l'impact du doctorat sur le choix de carrière et son déroulement, apprécier la reconnaissance de ce diplôme.

Périmètre : situation professionnelle au 1^{er} mars 2013 des docteurs ayant soutenu leur thèse au cours de l'année civile 2010, soit 26 à 38 mois après l'obtention du Doctorat (selon le mois de soutenance de la thèse).

Conclusion : L'enquête réalisée auprès des docteurs 2010 montre une situation moins favorable que pour les diplômés 2009. Le taux d'insertion¹ est de 89%, de 4 points inférieur à celui de la promotion 2009 établi dans les mêmes délais. Cette fragilisation de l'emploi est à remettre dans le contexte économique moins favorable et de la politique de réduction du nombre de fonctionnaires. Cependant, nous notons une amélioration substantielle de la qualité de l'emploi entre les deux promotions : contrat de travail plus stable et statut plus élevé.

Synthèse : Cette synthèse s'articule autour de trois thèmes principaux :

- la situation principale des docteurs au 1^{er} mars 2013;
- la situation des diplômés en emploi hors post-doctorat et
- le post doctorat.

1°) la situation principale des docteurs au 1^{er} mars 2013

481 docteurs des universités d'Alsace (Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace) ont été sollicités pour répondre à un questionnaire en ligne. Parmi eux, 296 ont répondu à l'enquête, soit un taux brut de réponse de 62%.

Au 1^{er} mars 2013, le taux d'emploi des docteurs est de 84%, il est en baisse de 2 points par rapport à la génération de docteurs ayant soutenu en 2009 et enquêtés au 1^{er} mars 2012. 29% des docteurs en emploi sont en post-doctorat.

Le taux de chômage s'élève à 11%. Il est de 4 points supérieur à celui enregistré pour la promotion 2009 et de 1,5 point supérieur à celui enregistré au niveau régional au 1^{er} trimestre 2013 (source INSEE).

¹ Le taux d'insertion est défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi à la population active, c'est à dire la somme des actifs occupés et des chômeurs.

2°) la situation des diplômés en emploi hors post-doctorat

Parmi les docteurs en emploi hors post-doctorat :

- le taux d'emploi stable (contrat à durée indéterminée, fonctionnaires, professions libérales...) est de 78% (contre 68% pour la promotion 2009);
- le taux de cadre est de 74% (contre 71% pour la promotion 2009);
- 86% des docteurs travaillent à temps plein (contre 89% pour la promotion 2009);
- 36% des docteurs diplômés en Alsace travaillent dans la région (contre 35% pour la promotion 2009);
- le revenu médian¹ net mensuel perçu par les docteurs travaillant en France s'élève à 2 200 €;
- 57% déclarent que l'emploi occupé au moment de l'enquête correspond au premier emploi occupé depuis l'obtention du doctorat;
- 58% des docteurs en emploi considèrent que l'emploi occupé concorde avec la formation doctorale suivie dans nos universités et 73% estiment que cet emploi correspond à leur niveau de qualification;
- 56% des docteurs estiment que leur Doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur emploi;
- les docteurs occupent un emploi majoritairement dans les domaines de l'Enseignement, formation, éducation (en tant que maîtres de conférences, professeurs) et de la Recherche, recherche et développement (majoritairement en tant qu'ingénieurs de recherche, ingénieurs d'étude, chefs de projet).

3°) le post-doctorat

Le post-doctorat est en nette progression (+6 points par rapport à la promotion 2009). Il concerne encore dans une large mesure les docteurs de Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement et ceux de Sciences chimiques. Si la durée moyenne d'un post-doctorat est restée stable (21 mois), leur nombre est en hausse, ce qui explique que 29% des docteurs se déclarent en post doctorat à la date de l'enquête.

¹ La médiane est la valeur qui partage en deux parties égales la population étudiée, pour une variable donnée.